05 Prose Can. No 5
405

L'HERITIERE

D'UN

MILLIONNAIRE

Bibliothèque,
Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, P.Q.

ROMAN HISTORIQUE

PAR

CHARLES MARCIL.

BIBLIOTHEQUE
QUEBEC

Prix { Pour chaque livraison : 20 c.
Pour l'ouvrage complet : $1.20

J. A. DAVID, Editeur.

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

MONTRÉAL, 1867.

L'
jourd
M. C
Ce
dienn
La
d'une
soute
Le
princ
rien
bilité
la pu
pecté
dans
Ind
intrig
pourr
titude
sans
plume
connu

AVIS AU LECTEUR.

L'ouvrage, dont nous commençons la publication aujourd'hui, est dû à la plume de notre ami et compatriote, M. Charles Marcil.

Ce travail se rattache intimement aux Annales Canadiennes.

La partie historique n'est, cependant, que l'accessoire d'une intrigue principale qui se poursuit d'une manière soutenue du commencement à la fin de l'ouvrage.

Le lecteur, vû l'époque relativement éloignée où les principaux faits relatés se sont accomplis, ne trouvera rien de nature à froisser ses opinions ou ses susceptibilités politiques dans les pages que nous allons livrer à la publicité. La morale y est aussi rigoureusement respectée, de sorte que ce livre pourra circuler sans danger dans les mains de n'importe quelle classe de lecteurs.

Indépendamment de l'intérêt qui se rattache à une intrigue dramatique, les patrons de notre entreprise ne pourront que féliciter M. Marcil sur l'élégance et l'exactitude de son style. Du reste, nous aimons à constater, sans aucune adulation, que la plume de l'auteur, comme plume littéraire et politique, est déjà favorablement connue dans les lettres canadiennes.

Maintenant, nous devons dire que nous ne sommes animé, dans la tentative que nous entreprenons aujourd'hui, que par deux motifs parfaitement désintéressés : répandre le goût d'une saine et utile littérature parmi les classes populaires, et encourager, dans la mesure de notre influence et de nos moyens, les hommes courageux qui, ne tenant pas compte de l'apathie générale en matière littéraire, sacrifient généreusement leurs efforts à l'accomplissement d'une tâche dont la perspective monétaire n'a rien de fort enviable.

Sous de semblables circonstances, nous nous pensons donc en droit de croire et d'espérer que nos compatriotes, tant du Canada que des Etats-Unis, se feront presqu'un devoir d'accueillir favorablement l'œuvre de M. Marcil.

Nous allons publier l'ouvrage par séries et en six livraisons de 48 pages chacune. Le prix de chacune de ces livraisons sera de 20 centins. Les personnes désireuses de s'abonner à cette publication voudront bien nous faire connaître leurs noms par lettre affranchie ou autrement, et nous faire tenir en même temps, soit le prix entier de l'abonnement, savoir : $1.20, soit 20 centins, prix de chaque livraison. Il sera aussi convenu que l'abonné qui recevra la première livraison continuera à recevoir les suivantes, vû que nous nous proposons de faire relier celles qui ne se seraient pas écoulées, et qu'il nous serait impossible de mettre cette idée à exécution, si nous n'avions pas une liste complète de chaque livraison non placée.

M. Marcil et nous, sommes les seules personnes aux quelles on devra s'adresser pour toute affaire concernant la publication en question. On pourra aussi s'adresser à nos agents autorisés et chez les libraires.

J. A. DAVID,

No. 6, Petite rue St. Jacques.

PREFACE.

Dans les pages que nous avons écrites, nous ne nous sommes guères soucié des proportions symétriques.

On y trouvera trois espèces de choses : des faits réels, de l'imagination dans une certaine mesure, et beaucoup de liberté d'allure.

N'écrivant pas un poème, nous n'avons pas cru devoir nous soumettre passivement à une discipline littéraire rigoureuse.

Nous avons laissé courir notre plume librement, plus anxieux de plaire par les détails que par les combinaisons de l'ensemble.

On sera assez bienveillant pour nous tolérer cet acte d'émancipation.

C. Marcil.

M

La rue S
partie de
brooke, n'o
Elle est
générale de
Ses allu
prospérité
points d'int
non enfume
maréchaux-
semées dan
marchandis
son activité

L'HERITIERE

D'UN

MILLIONAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

I.

La rue St. Urbain, à Montréal, parcourue dans la plus grande partie de son étendue, c'est-à-dire de la rue Craig à la rue Sherbrooke, n'offre aucun trait caractéristique saillant.

Elle est monotone dans ses constructions et dans la physionomie générale de ses habitudes.

Ses allures commerciales n'indiquent guères, du reste, une prospérité fort tranchée. Quelques établissements d'épiceries à ses points d'intersection avec les rues transversales, quelques cabarets non enfumés, mais d'un confort douteux, quelques boutiques de maréchaux-ferrants, puis une demie-douzaine d'échoppes clairsemées dans lesquelles le petit commerce de bric-à-brac étale ses marchandises multicolores, voilà, à peu près, ce en quoi consiste son activité industrielle.

Cet état de choses relativement stationnaire a imprimé aux habitants de la rue un cachet spécial. Cette population n'est ni remuante ni empressée.

C'est à peine, à l'heure ou les principales rues de la ville se livrent fièvreusement aux affaires, si cette paisible population daigne donner l'hospitalité aux rayons d'un soleil doux et caressant.

Jusqu'à sept heures, en été, les volets y sont des portes de prison pour ce bienfaisant visiteur.

Vers cette dernière heure, la rue St. Urbain se revêt d'une certaine animation. Quesques jeunes filles portant des improvisations de vêtements, quelques gars la chevelure en désordre, quelques gamins pieds nus se dérigent allégrement vers les établissements d'épiceries dont nous venons de parler.

Ces établissements cumulant aussi le commerce d'objets servant à la consommation alimentaire, se transforment donc à cette heure de la matinée en véritables centres d'attraction. De là la gravitation de cette population de jeunes enfants et de jeunes filles.

Chacun, selon la fortune de la maison, rapporte pour la consommation de la journée.

Il y a dans ce va-et-vient une sève de vie nouvelle.

C'est de plus le moment où cette double providence — l'homme qui vend du pain et l'homme qui vend du lait — font leur apparition cordialement saluée dans le quartier.

La mère de famille que nous n'avons pu encore entrevoir fait alors acte de présence. Du pain encore chaud, jaune comme de l'or, puis du lait blanc comme neige et écumeux, n'est-ce pas deux motifs déterminants pour que cet ange de la famille apparaisse un peu au seuil de la porte. Aussi *ange* et *providence* s'échangent-ils volontiers quelques bonnes et franches paroles.

Du reste, nous ne voyons pas de mal à cela, surtout lorsque le premier de ces industriels est un joli gros garçon de la cité, et le second un jeune paysan des environs de la ville, au teint quelque peu bruni, mais d'ailleurs très-accommodant sans le despotisme du préjugé social.

A la hauteur de la rue Sherbrooke, les choses revêtent un aspect tout différent.

La rue du petit commerce, la population que nous venons de décrire, tout cela disparaît, s'évanouit.

De là à l'Hôpital de l'Hotel-Dieu, la voie se métamorphose.

Des jardins princiers où toutes les fleurs se sont donné rendez-vous, des arbres chargés d'une végétation luxueuse, des villas étreintes dans des flots de feuillage, voilà sur quelles délicieuses choses se porte le regard à droite et à gauche de la voie. De gros érables joufflus, symétriquement alignés, balancent harmonieusement leurs flottantes pyramides de verdure et projettent sur le sol une ombre épaisse et circulaire.

A l'époque de la belle saison, ce tronçon de rue est la patrie des brises, des parfums et des oiseaux.

Qui habitent cet endroit ? — les heureux, c'est-à-dire des hommes qui, après avoir résolu le problème de la fortune, jouissent paisiblement de la vie à l'ombre de la feuillée lorsque le soleil est brulant, ou près de l'âtre pétillant lorsque souffle la bise de décembre.

Qui voltigent comme des hirondelles légères dans ces bosquets pleins d'ombre religieuse et sacrée ? qui butinent les trésors de la Flore Canadienne sur le bord de ces allées tapissées de mousse qui s'en vont disparaître dans ces massifs que vous voyez là bas ? — les heureuses, c'est-à-dire des femmes aimées, des jeunes filles demi-nonchalantes, demi-tristes ou rieuses, selon les incidents du dernier bal ou de la dernière entrevue.

A la soirée tombante, l'homme encore accessible aux émotions qui parcourt cette voie, pour peu qu'il laisse errer son regard à travers les richesses voluptueusement printannières que nous venons d'indiquer, et qu'il jette, même furtivement, un coup d'œil sur le blanc vêtement de l'une de ces sylphides, la nuit, les anges du bon Dieu traverseront ses songes !

II.

Claude Renaud était l'équivalent d'un philosophe austère. Il était avocat de profession, s'occupant plus de certaines solutions politiques pratiques que de l'art de se créer une clientèle. Au début de la profession, et presque sans fortune, il ne se souciait

guères de se soustraire aux complications qu'engendre le besoin : il se bornait à rêver nous ne savons quelle transformation dans l'organisation sociale en Canada.

Sa principale occupation consistait à lire, à comparer et analyser le travail contradictoire de la presse quotidienne.

Il ne négligeait pas non plus le culte proprement dit de l'histoire. Il cherchait dans ce culte une bâse solide, de manière à pouvoir asseoir surement l'édifice de ses opinions et de ses théories.

A vrai dire, il ne connaissait que deux voies à Montréal : celle qui conduisait à son bureau professionnel et celle qui lui permettait de pénétrer dans la salle de lecture publique. Dans ce premier endroit, il s'efforçait de concilier le sens commun avec le droit écrit ; dans le dernier, il avait la satisfaction, en lisant la presse politique, de mépriser à loisir cette tourbe d'écrivains sans vergogne qui ne rougissent pas d'attacher cette force prodigieuse — la plume — au service de Machiavel.

Claude Renaud possédait un ami dévoué : Jules Gérard. Il était journaliste combattant dans les rangs de l'opposition libérale.

Tous deux avaient des habitudes d'hommes positifs.

Ils habitaient en commun une jolie maisonnette située dans le voisinage de la Montagne. Le personnel de l'établissement se composait, hors les deux amis, d'un vieux serviteur, d'un chien lévrier, d'une bonne vieille servante, de trois oiseaux dans une cage.

Au tour de la maison, il y avait du pré et des arbres. En dedans et en dehors de l'habitation ce n'était pas du luxe, c'était du confort.

Au rez-de-chaussée il y avait salle de réception, corridor, réfectoire et cuisine. Le haut de la maison était coupé en deux compartiments : l'un pour le sommeil, l'autre pour le travail.

Voici ce que l'on voyait dans ce dernier endroit : une longue table carrée sur laquelle gîsaient pêle-mêle les derniers journaux, quelques volumes de littérature, d'histoire et de philosophie. Plus : un encrier, des plumes, des feuilles de papier, les unes écrites, les autres encore blanches.

Au mur étaient suspendues trois gravures. L'une représente une jeune fille toute rose, toute fraîche comme un chérubin ; elle

sort de l'eau dans un endroit plein d'ombre et de mystère. Elle se drape à la hâte dans un vêtement léger, presqu'aérien. On voit, à son attitude presque frissonnante que la pauvrette redoute le regard de quelqu'indiscret.

Une autre est une vue de Montréal prise de la Montagne. La perspective y est splendide : le fleuve St. Laurent brille au soleil comme une lame d'argent, la ville se baigne les pieds dans l'onde comme une vestale, plus loin, là bas, la campagne s'épanouit et confine à l'horizon circulaire des bois, plus loin encore des montagnes se profilent diffusément sur le bleu du ciel.

Une troisième représente un chasseur demi-caché dans les hautes herbes de l'une des baies de l'Ottawa. A une petite distance du chasseur, au-dessus d'une pointe de rocher qui s'avance dans la rivière, deux canards sauvages, le col tendu, l'aile sifflante fendent l'air d'un vol rapide. L'homme les ajuste. Un chien à poil bourru, qui se trouve en arrière de ce dernier, est prêt à s'élancer rapide comme le jet de feu qui va s'échapper du fusil. Ses yeux brillent d'un feu phosphorescent.

La scène est pleine de fraîcheur. Le soleil se lève à l'horizon, et çà et là errent sur la rivière des lambeaux de vapeurs diaphanes. On croit respirer l'odeur pénétrante des plantes aquatiques.

Tel était le coup d'œil qu'offraient les différents objets composant le cabinet au travail.

Nous allions oublier un canapé, une table dans un des angles du mur, et quelques chaises distribuées autour de la table de centre.

III.

A l'époque où commence ce récit, Renaud pouvait avoir 34 ans révolus. Gérard n'avait point encore atteint son trentième printemps. Fuyant la société jusques-là par principe, préjugé ou timidité, ils s'étaient parqués tous deux dans des habitudes d'isolement comme dans une forteresse inexpugnable.

Voici pourtant les opinions qu'ils échangèrent, un jour, sur leur singulière existence de vie. Le débat est sous la présidence de quelques bouteilles de vin mousseux.

Renaud. — Moi, je suis positivement d'opinion que tout n'est que vanité et déception dans ce monde sub-lunaire, et que la saine raison nous fait un impérieux devoir de nous draper dans un stoïcisme froid et calculé.

Gérard. — Voilà une théorie un peu décourageante. Soyons circonspects, évitons les pièges que des intérêts divers peuvent nous tendre ; soyons des hommes comme il faut, j'accepte comme fondée en logique cette manière de raisonner. Mais ne pourrions nous pas convenablement nous permettre le luxe de quelques visites chez les délicieux despotes de la beauté, des grâces et de l'élégance ? Sans nous flatter n'avons-nous pas de la désinvolture ? Toi surtout, Renaud, avec tes avantages naturels, tu deviendrais bientôt la coqueluche de toutes les mères qui ont des filles à marier.

Renaud. — Holà ! il ne faut pas se flatter. Les compliments enflent le cœur d'orgueil. Non. Je redoute les filets que tendent les jeunes filles. Aussi, tu le sais, je me fais un devoir de me tenir à distance de ces perfides oiseleurs. Je connais un trop grand nombre de certains bipèdes qui sont devenus perdreaux encagés, pour risquer follement les ailes de ma liberté.

Crois et comprends bien ceci : aimer, c'est déposer sa liberté d'action, c'est s'agenouiller aux pieds d'une idole. Or, je condamne le paganisme sous quelque forme qu'il se produise, et je préfère ma liberté à la possession de tous les trésors du monde.

Gérard. — Pour qui ne se méfierait pas de ton mode captieux d'argumenter, on se laisserait facilement convaincre dans le sens des idées que tu viens d'émettre. Mais ton bon sens doit rendre brillantes à tes yeux ces quelques vérités : La raison impose l'accomplissement de certains devoirs aux hommes vivant en société. Chacun doit apporter à l'édifice commun sa part d'activité et de bon vouloir. L'isolement est une tendance perturbatrice de l'ordre social. Les hommes se complètent les uns par les autres, et les rapports intimes entr'eux deviennent une des nécessités de leur existence.

La femme doit entrer pour beaucoup dans ces rapports.

Tandis que l'homme se livre aux rudes labeurs de tout genre, la femme de son côté est appelée à régner par la douceur de ses

mœurs et par la suavité de ses habitudes. Voyons que penses-tu de cette théorie ?

Renaud. — Il y a du bon dans ce que tu viens de dire. Mais avant de nous enfoncer plus avant dans cette discussion, je voudrais bien savoir les opinions que tu professes sur le compte d'une certaine jeune fille du haut de la rue St. Urbain dont tu m'as déjà dit un mot en badinant.

Gérard. — Permets, Renaud, avant de donner une réponse que je te fasse quelques observations préliminaires.

Je suis passé hier, par hasard, par le sentier dans le voisinage duquel se trouve, parait-il, le nid de la douce colombe. J'ai vu dans un jardin ombreux, une jeune fille qui errait, pensive. Elle tenait un livre à la main dans lequel elle ne lisait pas. Elle portait une robe blanche traînante, quelques fleurs dans sa chevelure, un châle d'un tissu si léger que toutes les délicieuses harmonies de sa taille étaient presque saisissables. J'ai pu constater aussi l'existence de longs cils noirs se projetant sur le velouté de deux joues d'enfant. Maintenant, est-ce bien là le jardin ? la robe ? le châle ? le livre ? les cils ? l'ange en un mot qui déterminent tes attentions de ce côté-là, depuis quelque temps.

Renaud. — Tu te rehausses encore dans mon opinion, s'il est possible, par ta manière de *voir* les gens.

Mais procédons catégoriquement.

A la première partie de ta question, je réponds : jusqu'à une certaine soirée du mois de juin dernier, mon opinion ne bronchait pas d'une ligne sur le compte des femmes en général. Je ne m'en occupais pas. Le mot sexe était un substantif vide de sens à mes yeux.

Depuis cette date fatale, — permets l'expression en sens inverse, — les choses ont revêtu une toute autre couleur.

Tiens, tu es un autre moi-même. Je ressens plus que jamais le besoin de te faire ma confession, de t'ouvrir mon âme.

Je suis devenu amoureux, amoureux fou pour une apparition, mais pour une apparition qui passe dans mes songes et qui s'offre sans cesse à mes regards sous la forme palpable d'un ange de Dieu.

Aux derniers jours de juin donc, par une soirée tombante, je marchais sans but défini par la rue Sherbrooke. Rendu à son point d'intersection avec la rue St. Urbain, j'entrai dans cette dernière du côté de l'Hôpital de l'Hotel-Dieu. Je marchais lentement absorbée par je ne sais plus quelle pensée. Ce tronçon de rue était désert. L'ombre s'y faisait et commençait à envahir les jardins, les maisons, la voie publique. Marchant sur le parapet, je longeais les clôtures de palissades à claire-voie qui bordent le chemin.

Les bosquets étaient remplis de silence.

J'entendis tout-à-coup dans l'un d'eux quelques notes légères d'un instrument de musique.

Je m'arrêtai.

Ces notes devinrent plus nombreuses, quelques accords se détachèrent de l'instrument, puis une voix d'un timbre pur et limpide se fit entendre.

C'était la voix d'une femme. Cette femme était à peu de distance de moi.

Je fis encore quelques pas, et blotti près d'un arbre providentiellement demi-interposé entre elle et moi, je puis la voir sans en être vu.

Elle était assise sur un banc de bois enlacé par des lierres. A ses pieds, du sol tapissé de fougère et de feuilles séchées, au-dessus de sa tête, du feuillage.

Les cordes de l'instrument — une espèce de mandoline — frissonnaient voluptueusement sous ses doigts. Les sonorités musicales s'en échappaient comme une pluie diamantée.

Le morceau de musique exécuté, elle laissa choir l'instrument à ses pieds, s'accouda sur un de ses genoux et inclina son front dans sa main droite.

Elle était vêtue de blanc.

Une mantille légère de même couleur recouvrait ses épaules. A qui pensait-elle dans cette ombre crépusculaire ? L'Amour seul connait la signification de ces poses-là, et la cause des soupirs que font les jeunes filles, soit à la clarté des étoiles, soit à l'ombre des bosquets !

Tout-à-coup, un souffle de la brise souleva sa mantille et dévoila

une de ses épaules!... Mes yeux se troublèrent devant cette épaule nue, car de la lumière électrique se dégageait de cette chose éblouissante!...

Un oiseau voltigea dans les branches au-dessus de la jeune fille. Elle tressailli et ramena le pan de mantille sur cette épaule au tissu blanc et satiné.

J'étais immobile, retenant ma respiration et jusqu'aux pulsations de mon cœur.

Mes jambes flageollaient.

Soudain une voix se fit entendre de la maison située à quelques vingt pas de l'endroit où nous étions.

C'était la voix d'un homme.

— Blanche!... avait dit la voix.

— Oui, mon père... répondit la jeune fille.

Je voulus fuir afin de cacher mon espionage ; mais il était trop tard. Légère comme un papillon, la poétique apparition était sortie du bosquet, avant que j'eusse bougé de ma cachette mal déguisée. Elle m'aperçut, se troubla devant ma vue et disparut dans le sentier qui conduit à la maison.

Je repris ma route, ne sachant positivement pas où j'allais. Je m'arrêtai dans le champ vague qui se trouve immédiatement en arrière des murs massifs de l'Hôpital.

Le crépuscule cédait définitivement à l'obscurité de la nuit. Quelques étoiles s'allumaient par-ci par-là dans le diadème des ombres.

J'arrivai au pied d'un tertre que je gravis. Rendu sur le sommet, je m'arrêtai, et je m'appuyai sur un arbre qui végétait dans cet endroit.

Le mystère m'étreignait. J'étais débordé d'émotions. Je me mis à parler seul comme un fou, et à gesticuler comme un semeur.

— Qui que vous soyez, disais-je, ô toute belle, je vous aime!... Aimer dans le langage froid et vide de sens de l'homme, ne dit pas la pensée de mon âme, l'émotion de mon cœur!... Vous êtes mon idéal, ô toute divine!... Vous êtes pour moi un rayon de feu, ô pleine de grâce!...

Je continuai à divaguer ainsi combien de temps ? je ne saurais le dire ! . . .

Quand je revins pleinement à l'état normal de la vie, je pus constater précisément l'endroit où j'étais.

A quelques cents verges, la muraille de circonvallation de l'Hôpital se découpait diffusément dans l'ombre en quatre angles rectilignes. Au centre, le dôme de la chapelle reluisait d'une certaine lumière stellaire. A quelques-uns des vitrages, des clartés douteuses trouaient l'obscurité.

Ces lumières veillaient sans doute aux chevets de quelques agonisants.

En arrière de moi, la Montagne massait ses entassements granitiques, et se découpait en silhouette hardie sur la tenture de l'ombre.

Quand à la ville, elle était profondément endormie et drapée dans le voile impénétrable des ténèbres.

Pas un brin d'herbe ne bougeait, pas une brise ne faisait entendre un murmure.

Quelqu'un qui fut passé par cet endroit relativement désert, n'eut pas hésité à me supposer un promeneur suspect.

Je partis.

Je longeai de nouveau la muraille de l'Hôpital, j'atteignis la rue St. Urbain que je franchis jusqu'à la rue Sherbrooke, non sans jeter un dernier regard sur le massif sombre ou je laissais mon âme, et où pour une première fois j'avais vu le ciel visiblement entr'ouvert.

Je tournai à droite, puis quelques instants après j'étais ici.

Le reste de la nuit fut sans sommeil pour moi.

L'horizon de la vie s'offre à mon esprit sous des aspects nouveaux depuis cette date bénie.

J'étais dévoré d'ambition latente : je le suis doublement. Première ambition : enchaîner mon existence à cette furtive apparition. Seconde ambition : croire en moi, et devenir homme de lutte dans l'avenir.

Il y a des coincidences qui transforment les hommes de la solitude en acteurs tragiques.

Je réclame le théâtre dans ce que je veux accomplir.

Je veux satisfaire pleinement mon cœur par le culte à cette sainte femme,—mon âme par l'accomplissement de grandes choses.

Quels que soient les obstacles que me réserve la destinée, je veux que ma volonté inflexible les soulève, ou du moins que mon courage me permette de les escalader.

Je veux résister, non céder !

IV.

Gérard regardait et écoutait attentivement son ami Renaud transformé subitement en orateur possédé du feu de la conviction.

— Mais, interrompit-il, non seulement tu es très-intéressant, Renaud, mais tu deviens même convaincant. Je me sens entraîné irrésistiblement, non vers Mlle Blanche, car m'est avis que tu n'entendrais pas raison sur ce genre d'entraînement, mais je me sens attiré vers toi lorsque tu me dis que tu veux devenir homme d'action dans le vrai sens du mot.

Je veux te suivre.

Nous avons commencé à faire de la conversation en badinant, et voilà que les choses deviennent non seulement sérieuses, mais même éblouissantes de bon sens pratique.

Moi, tu le sais, je suis homme décidé.

Je suis exact comme un chiffre et opiniâtre comme une vérité. Permets que je te dise ces choses sans me flatter.

Je veux te suivre, Renaud, dans l'itinéraire de l'avenir.

— Gérard, reprit ce dernier, je suis content du concours que tu m'offres si libéralement. Seulement, il est essentiel que nous précisions le but et que nous nous entendions sur les moyens. Il faut que chacun de nous agisse dans une sphère d'action spéciale, tout en tendant vers une fin commune.

La place qui te convient, Gérard, c'est dans la presse. De ce lieu élevé, il te sera permanemment possible de donner de l'ensemble à tes idées, et de diriger sûrement tes opérations à la conquête de ce que je vais t'indiquer. Tu continueras donc dans la voie où des circonstances heureuses t'ont fait entrer.

Maintenant, le but de mes aspirations se résume dans ces mots :

LE CANADA LIBRE SOUS L'OEIL DE DIEU, ET SOUS L'ÉGIDE DE LA LIBERTÉ.

Toi, Gérard, tu agiras par la parole écrite. De là la lumière.

Moi, j'agirai par la politique active et militante. De là le levier.

Deux forces irrésistibles sont à notre disposition : le savoir et la volonté. Une troisième néanmoins manque à l'édifice de nos combinaisons : le capital monétaire.

Mais je connais un millionaire, et chose pour laquelle je bénis la Providence, ce millionaire est le père de la bien-aimée. C'est M. Benjamin Lacroix.

Il me faut sa fille, Mlle Blanche Lacroix, pour les motifs que j'ai eu le plaisir de t'exposer. Je veux avoir l'argent du millionaire parce que j'en ai besoin. Voilà qui est logique n'est-ce pas ?

Maintenant, à toi de prononcer sur la nature des propositions soumises. Il faut parler résolument.

— Renaud, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, dans le succès comme dans la chûte, dans la presse où l'on parle comme dans le cachot où l'on ne parle pas, parce que l'on est dans une tombe, je tiens ma volonté pour liée à ta volonté.

— Gérard tu comprends le rôle du philosophe humanitaire.

L'activité philantropique grandit l'esprit de celui qui en est animé. Le dévouement à la chose publique, l'amour des hommes, et surtout de ses compatriotes, revêt le philantrope d'une espèce de mission sacerdotale, et en fait un nouvel apôtre.

Ce titre et cette mission ont souri à ta solide immagination.

La carrière à laquelle je t'ouvre définitivement la porte réclame les résignations du dévouement ; mais d'un autre côté ta vie sera consacrée à l'édification d'une noble et grande entreprise. Dieu ne défendant pas la liberté des peuples, au contraire, les appelant tous à la participation des mêmes avantages, à la possession des mêmes libertés, il convient de bien comprendre sa volonté sur ce point.

Il faut que nous soyons, en Canada, les plus forts et plus infatigables instruments de cette volonté. Je te le répète, il faut accomplir de grandes choses. Mais le succès définitif dépend

beaucoup de la distribution des rôles. Cette distribution doit avoir pour base la nature même de nos aptitudes.

Cela est palpable.

Gérard était devenu visiblement absorbé par de profondes réflexions. Il méditait une à une les solides vérités que Renaud soumettait à l'arbitrage de son jugement.

Le but étant fermement arrêté, il ne s'agissait plus, pour les deux amis, que de descendre dans ces luttes ardentes qui rendent possibles toutes les réalisations.

V.

A quelque temps de là, une feuille publique éditée à Montrél, et dont Jules Gérard était le directeur, publiait un travail remarquable dû à la plume de Renaud. Cet écrit se recommandait à l'attention publique par le cachet de conviction dont il était scellé. Il se terminait par les lignes suivantes :

" Permettez-moi maintenant, concitoyens, de formuler au nom de la commune patrie, le *credo* politique de l'avenir. La tutelle coloniale n'étant pas éternelle de sa nature, nous voulons pourvoir à sa résiliation. Nous demandons à la liberté des lettres de rescision contre le régime colonial, c'est-à-dire contre la servitude pénale. Nous avons des questions de droit à faire décider par le tribunal de la conscience nationale, savoir : la liberté est-elle prescriptible de sa nature ? et dans l'espèce qui nous occupe est-elle prescriptible par cent ans ? La possession centenaire transfère-t-elle titre de propriété d'un peuple à un autre ? Les radiations de peuples conquis sont-elles de droit humain ou de droit divin ? "

Le peuple avait lu ces lignes avec émotion.

Quant à la bureaucratie, elle avait trouvé dans cette manière hardie et dramatique de dire quelque chose qui avait des airs de parenté avec nous ne savons quelle tendance révolutionnaire. Bref ! les officiels s'étaient alarmés.

Cette espèce de manifeste national eut la bonne fortune de passer sous les lunettes de M. Benjamin Lacroix.

Ce vieillard millionaire était français d'origine, et appartenait en politique à l'école libérale. Ayant quitté, encore jeune,

son pays natal, la France, il était venu se fixer dans l'un des Etats de l'Union américaine. Il avait embrassé la carrière du commerce, et s'était énormément enrichi. Il s'était marié à une jeune dame de la Pensylvanie. Cette union ne fut que de courte durée. Il n'avait eu de son mariage qu'un enfant, Blanche, avec laquelle le lecteur a déjà commencé à faire connaissance. A la suite de cette douloureuse contrariété conjugale, qui ne fut ni plus ni moins qu'une catastrophe pour M. Lacroix, il avait beaucoup voyagé de par le monde, et définitivement avait adopté le Canada pour patrie d'adoption, et Montréal pour lieu de résidence.

Les motifs qui avaient déterminé ce choix abondaient dans l'esprit du millionaire. Il aimait cette population mixte de Montréal qui se complique d'un certain sérieux philosophique anglais et de gaîté française.

Soit à tort ou à raison, M. Lacroix disait souvent : " L'homme de la Nouvelle-France, c'est le type de la franchise et de l'honneur. Avec une telle race, le Canada ne peut que devenir un peuple modèle sur le sol libre de Christophe Colomb. "

Nous pensons que M. Lacroix avait raison.

Ayant lu et relu le programme politique du correspondant de la feuille de M. Gérard, le millionaire avait réfléchi. A la suite de ses réflexions, il s'était posé les questions suivantes : " Ne puis-je pas faire quelque chose dans le sens des opinions de ce correspondant inconnu pour moi ? L'indépendance du Canada est-ce un problême soluble ? " La réponse avait été : " Je ferai la connaissance de ce correspondant. "

Là-dessus, M. Lacroix avait écrit la note suivante à Jules Gérard :

" Monsieur le Directeur,

" L'écrit de M. Claude Renaud que vous venez de publier
" dans votre journal m'a beaucoup intéressé. Je vous félicite
" d'insérer dans votre feuille des documents de ce genre. Ils
" jalonnent la marche de l'opinion publique. Si M. Renaud est
" du nombre de vos amis — ce qui est probable, vû votre simili-
" tude d'opinions — veuillez être auprès de lui l'interprête de mes
" félicitations. Et si vous voulez pousser le bon vouloir jusqu'à

" lui dire que je serais extrêmement flatté de faire sa connaissance,
" vous pourriez peut-être, tous deux, vous donner le trouble de
" venir chez moi, No. —, rue St. Urbain. Vous devez être jeunes,
" car vos travaux m'indiquent suffisamment que vous êtes sin-
" cères. Bref ! vous serez assez bons, vous et M. Renaud, de
" condescendre à l'invitation d'un vieillard, n'est-ce pas ?

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur le Directeur,

" Votre tout dévoué serviteur,

" BENJAMIN LACROIX. "

Au moment même où Gérard était à lire la lettre de M. Lacroix, Renaud entra au bureau de rédaction.

— Bonne nouvelle ! mille fois bonne nouvelle ! mon cher ami, dit Gérard.

— Quelle est donc la cause heureuse de toute cette joie répandue sur ta figure ? dit Renaud.

— Mon cher, impossible de te figurer la bonne fortune qui t'attend.

— Mais, parbleu ! qu'y a-t-il donc ?

— Si je te disais qu'il vient de t'échoir une succession qui va te rendre millionaire, que dirais-tu ?

— Je dirais . . . je dirais que ce serait fort honnête de la part de la providence d'en agir ainsi.

— Si je te disais que demain sera la date de l'indépendance nationale ; que des circonstances que tu ignores en ont décidé ainsi, que dirais-tu ?

— Je penserais qu'il s'agirait, ni plus ni moins, d'une mystification.

— Maintenant, si je t'apprenais qu'il s'agit pour toi, d'un événement bien plus important que tout cela, quelles ne seraient donc pas tes exclamations !

— Mais arrive ! arrive donc ! Gérard, dis-moi tout cela bien vite !

— Tiens, prends cette lettre et lis.

Renaud parcourut rapidement la lettre de M. Lacroix. Ayant cru avoir mal lu d'abord, il recommença la lecture du précieux manuscrit.

C'était bien vrai, il ne s'était pas trompé.

La maison de Mlle Blanche allait s'ouvrir pour lui. Il allait l'entrevoir ; peut-être aurait-il le bonheur de lui parler, d'entendre le timbre si frais de sa voix, même de lui presser la main.

— Gérard, toi porteur de ce document, tu te transformes en un messager venant d'en haut. Évidemment, tu acceptes.

— Mais sans doute !

— Alors dérigeons-nous, sans plus tarder, du côté de la garde-robe commune.

— D'accord ! mais avant, attends moi ici une minute, il me faut voir le prote. J'ai des corrections à lui suggérer au sujet d'un article que j'ai préparé dans le sens qui te vaut le bonheur de faire la connaissance de M. Lacroix. Là-dessus, Gérard entra dans les appartements où se trouvaient les imprimeurs, dit quelques mots au prote, et revint. Puis les deux amis sortirent du bureau de rédaction, et se dirigèrent en toute hâte par les rues Notre-Dame et St. Jacques, du côté de la maisonnette que nous avons déjà décrite.

Là, il y eut inventaire des trésors douteux de la garde-robe. Gérard la trouva accomodante. Renaud maugréa. Son meilleur pantalon lui parut affreux : il traita son tailleur de coquin. Il s'aperçut que son chapeau menaçait ruine : il trouva mauvais et absurde que tout soit frappé de décripitude ici-bas. Les plis de sa chemise lui parurent négligés : il interpela rigoureusement le nom de sa buandière. Néanmoins, il s'efforça de donner une attitude cavalièrement provocatrice à sa chevelure et à sa barbe. Il se ganta, et après avoir jeté un dernier coup-d'œil sur son miroir de toilette, et s'être ajusté d'une manière à peu près possible, ou du moins praticable, il sortit de chez lui avec Gérard.

Un quart d'heure après, ils frappaient à la porte de M. Lacroix.

Le concierge ouvrit, et introduisit les deux visiteurs dans un appartement où il y avait beaucoup de livres, de journaux, plus un pupître au centre. C'était visiblement le cabinet d'étude de M. Lacroix.

Gérard demanda au concierge s'il pouvait voir le maître de la maison.

Quant à Renaud il ne parlait pas : il se bornait à se contenir de son mieux.

—M. Lacroix sera ici dans quelques minutes répondit le concierge.

Sur ce, il salua, et disparut.

Presqu'au même instant, un frôlement de robe se fit entendre, et une voix fredonna quelques notes d'un chant doux et presque plaintif. Etait-ce Blanche qui, comme une légère bergeronnette venait de voltiger dans l'un des appartements voisins, et qui, douce colombe, recoulait ce bruissement musical ? La chose étant probable, et même très-probable, nous inclinons fortement vers cette dernière supposition.

Renaud balbutia quelques paroles juspu'à l'oreille de son ami, plutôt incohérentes que signifiant vraisemblablement quelque chose, au sujet de ce bruissement d'ailes. Gérard qui n'avait pas de raison, lui, de perdre l'usage de sa langue, allait conseiller à Renaud de tenir bon, lorsqu'un pas d'homme se fit entendre dans le corridor de division de la maison.

M. Benjamin Lacroix apparut à la porte de son cabinet de travail et salua poliment les deux visiteurs.

Le journaliste prit le premier la parole.

—Nous avons l'honneur de nous adresser à M. Benjamin Lacroix, je suppose ?

—Précisément, messieurs.

—La cause de notre présence ici est la petite note que vous avez bien voulu m'adresser. Je me nomme Jules Gérard ; monsieur, est mon ami, M. Claude Renaud.

—Messieurs, permettez-moi de vous serrer la main, et de vous remercier cordialement de la bonne volonté que vous me manifestez par un empressement qui m'honore beaucoup. Messieurs, veuillez vous asseoir nous allons causer un peu.

—D'abord, M. Gérard, vous êtes journaliste, et je suppose que M. Renaud est le correspondant assidu de votre journal.

—C'est cela même ; M. Renaud est de plus avocat.

—Et pratiquant, évidemment la noble profession à Montréal ?

—Oui, fit Renaud, très-embarrassé de ses jambes et du regard scrutateur du vieillard.

—Vous me paraissez être deux jeunes hommes carrément convaincus de ce qu'ils disent. Ce dernier article surtout qui a attiré spécialement mon attention semble vouloir lancer, une fois pour toutes, l'opinion publique dans une voie nouvelle.

—C'est bien là l'idée commune que nous avons arrêtée entre nous. Mais je dois vous avouer,—ce que vous comprenez très bien, du reste,—nous avons à lutter contre une force latente d'inertie qui nous décourage quelques fois. Cette force d'inertie, nous la rencontrons dans l'insouciance de la masse. On dirait que nos institutions ont dégoûté depuis longtemps le peuple de tout souci soit politique, soit national. Nous avons encore à lutter contre l'obstacle sous une autre forme: la pénurie de l'argent. Etre journaliste en Canada, c'est accepter délibérément une vie de privations, de déboires quelquefois les plus cuisants.

—Compris! compris! Messieurs. Je n'ai jamais été journaliste; mais j'ai toujours été convaincu que le journaliste indépendant, c'est-à-dire celui qui ne veut pas s'incliner devant le despotisme du préjugé sous quelque forme qu'il se produise, peut et doit s'attendre à de rudes combats, à d'incessantes attaques de la part de tous ceux qui ont intérêt à ce que la sainte vérité ne se fasse pas jour.

—Moi, je suis d'opinion que les déboires sont amplement compensés, surtout lorsque l'on a l'avantage d'être compris et appréciés par des hommes du mérite et de l'expérience de M. Lacroix, par exemple.

—Vous êtes par trop flatteur, monsieur...

—Je vous demande bien pardon de vous avoir dit ingénûment ma pensée, mais, je vous l'avoue, cette franchise s'est déjà transformée chez moi en une habitude invétérée...

M. Lacroix salua et sourit en signe d'approbation. Il reprit:

—M. Renaud, c'est aussi une habitude chez moi,—une habitude qui, comme vous le voyez, a même les cheveux blancs,—de favoriser le courage énergique et sincère de la jeunesse. C'est de de plus un devoir obligatoire de féliciter des écrivains de votre trempe et de celle de votre ami, c'est-à-dire des écrivains qui peuvent si heureusement allier la capacité au patriotisme, et qui

apportent l'indépendance absolue du caractère dans la sublime défense de la cause nationale.

Renaud, de son côté, s'inclina modestement.

M. Lacroix continua :

—Messieurs, comme nous ne sommes qu'au début de la connaissance toute spéciale que j'entends faire de vous ultérieurement, je ne puis peut-être pas convenablement vous dire dès à présent que j'ai l'intention de vous être utile substantiellement ; mais je puis vous dire sans scrupule que je veux encourager et promouvoir de toutes mes forces la cause du salut de votre patrie, et qui est aussi la mienne par adoption.

J'aurai des suggestions à vous faire à ce sujet. Nous approfondirons ce problême conjointement. Néanmoins qu'il me soit permis de vous dire dès aujourd'hui : messieurs, je porte en vous la plus grande confiance, et je pense que, secondés convenablement, vous pouvez être facilement les artisans de la liberté de votre terre natale. Et sans plus d'ambiguité, je m'engage dès maintenant à vous appuyer d'une certaine façon positive. Ayant été heureux dans mes efforts à retenir la fortune près de moi, j'ai pu la forcer à m'ouvrir sa main pleine de trésors. Je vous confesse que je suis à peu près millionnaire. En cette qualité, et ma qualité de vieillard qui devrait bientôt dire adieu à ce monde, en cette double qualité, dis-je, je veux être utile, et faire tout le bien possible.

—Il est réellement édifiant, dit Renaud d'entendre exprimer d'aussi nobles sentiments. Une existence ainsi couronnée serait à coup-sûr le plus beau legs à laisser à vos descendants.

—Non pas *vos*... je n'ai qu'une jeune fille pour toute descendance.

—Et déjà grande demoiselle, je suppose ? hasarda timidement Renaud.

—Dix-sept ans, je suppose, à peu près, et avec laquelle je n'ai aucune objection que vous fassiez connaissance, si vous en ressentez le moindre plaisir.

Renaud regarda Gérard avec une émotion qu'il s'efforça de cacher ; Gérard, lui, inclina le front avec une déférence polie.

—Avec le plus extrême plaisir dirent simultanément les deux amis.

Renaud ajouta :

—Si c'est là une faveur que veut bien nous accorder la personne qui vous est la plus chère au monde.

Là-dessus, et sur l'invitation de M. Lacroix, ils passèrent tous deux dans une pièce voisine. Quant à M. Lacroix, il s'éloigna quelque part dans la maison, en disant : messieurs, une minute d'absence s'il vous plait.

Cette minute fut une période d'angoisses pour notre pauvre Renaud.

L'instant suprême arriva. Une jeune fille fut introduite dans la salle de réception. M. Lacroix la suivait.

—Messieurs, Mademoiselle Blanche Lacroix... M. Claude Renaud, avocat... M. Jules Gérard, journaliste... Il y eut à la suite de ces paroles profonde révérence de la part du journaliste et de l'avocat. La jeune fille traversa l'appartement en effleurant à peine le parquet, et alla s'asseoir sur un divan.

Blanche était charmante. Les harmonies de sa taille, comme l'avait déjà dit Gérard étaient d'une suavité exquisse Elle était plutôt grande que de petite stature. Etait-elle blonde ? Etait-elle brune ? Ces deux teintes légères s'harmonisaient dans cette carnation féminine d'une façon qui ne donnaient prise à aucune des deux hypothèses exclusivement. Toutes deux étaient possibles ; mais toutes deux étaient douteuses. Pour Renaud, cette figure flottait dans du crépuscule. Il ne put d'abord y saisir les tons dominants. Lorsque le rayon visuel de la jeune fille rencontra son regard, il fut ébloui comme si sa vue eut rencontré le jet lumineux d'une lentille convergente.

Il regarda ailleurs.

Il essaya le premier de parler, mais l'homme de la presse, l'homme des interpellations au peuple, ne trouva pas un mot dans son âme à dire à cette fragile jeune enfant. Il sentit que sa langue se paralysait, et qu'il était saisi d'un tremblement nerveux, comme s'il eut quelque chose à démêler avec le fluide électrique de la pile voltaïque.

Cette influence occulte l'envahissait, le submergeait.

Gérard rompit le premier le silence.

— Mademoiselle, dit-il, nous vous demandons la permission de

vous avouer que nous mettons au nombre des bonnes fortunes de notre vie l'occasion tonte fortuite qui nous procure l'avantage de vous connaître.

— Messieurs, dit la jeune fille en rougissant légèrement, je suis flattée de vos bonnes paroles.

Un court intervalle s'écoula. Gérard continua :

— En vérité, nous nous attendions guères, mon ami, M. Renaud, et moi, à faire une aussi agréable rencontre, et pardon ! si j'ai dit *avantage de vous connaitre* au lieu de *plaisir ou bonheur de vous connaitre.*

— Allons ! monsieur, pas d'exagération.

— Je suis loin, mademoiselle, de toute exagération, quant à ce qui me concerne ; néanmoins, je n'entends faire peser aucune responsabilité sur mon ami.

Renaud, reprenant peu à peu son énergie morale, put articuler ou balbutier les paroles suivantes :

— Je ne sais ! ... c'est possible ! ... mais l'usage de l'expression peut être prématurée, ou plutot hasardée.

— Très-bien, monsieur Renaud ; aussi je ne vous tiens nullement responsable de ce qui a été dit.

Blanche s'interrompit là-dessus, et sourit, puis elle continua :

— Quant à vous, je suis à peu près sûre que vous eussiez été plus sage.

— Au fait, s'il y a sagesse dans l'abstention, j'eusse été plus sage certainement.

La jeune fille sourit de nouveau, mais de ce sourire qui jette la perturbation dans l'esprit des plus austères philosophes.

Renaud continua :

— Néanmoins, je préfèrerais de beaucoup accepter, quelle qu'elle soit, la responsabilité de l'expression quelque peu cavalière de mon ami, plutôt que d'être envoyé aux galères.

— Vous êtes dans le vrai ; d'autant plus que mes châtiments sont, je vous assure, parfaitement supportables.

— Mademoiselle et Messieurs, à l'ordre ! à l'ordre ! s'il vous plaît ! fit M. Lacroix, sur un ton parfaitement plaisant.

— Mon père, j'ai cru que j'étais dans le cas d'une légitime défense...

— C'est vrai, nous sommes deux misérables agresseurs, dit Gérard.

— Et dignes même, ajouta Renaud, de votre plus entière pitié entière, mademoiselle.

La conversation continua vivace et enjouée.

Renaud ayant complètement recouvré son empire sur lui-même, put bientôt supporter avec un certain aplomb, quoiqu'encore chancelant, le regard de Mlle Blanche Lacroix.

Maintenant, tandis que nos quatre personnages laissent s'envoler le temps sur les ailes d'une heure légère, nous commettrons l'indiscrétion de pénétrer dans les divers appartements de la maison du millionaire de la rue St. Urbain. Nous nous permettrons aussi une toute petite excursion dans le jardin plein de fleurs et les bosquets remplis de verdure qui se trouvent dans le voisinage immédiat de la maison.

VI.

La résidence de M. Lacroix était une villa dans le goût absolument moderne. Elle était munie d'une salle de bain avec dalles en marbre veiné, d'un appareil de ventilation qui permettait l'introduction, dans les différentes pièces de la maison, d'un air constamment salubre, et d'un mode de production de la chaleur dont le degré pouvait être facilement régi par le thermomètre. Les murs étaient recouverts de dessins à fresques d'une fraîcheur délicieuse. Des lythographies suspendues çà et là, représentaient des paysages, des scènes agrestes, des chasses, des vues de lacs bleus, etc. Les parquets étaient recouverts de tapis moëleux sur lesquels semblaient s'épanouir d'énormes fleurs vivaces. Puis on voyait répandus partout, avec un goût exquis de distribution, des meubles d'une sculpture irréprochablement artistique. Des globes à verres dépolis étaient suspendus à des plafonds d'une éblouissante blancheur, et sur lesquels ressortaient la relief des créations qu'on eut prises aisément pour des arabesques en marbre blanc.

L'appartement le plus digne d'attirer notre attention, néanmoins était celui de Mlle Blanche Lacroix. Une seule croisée donnait de la lumière à cet appartement, situé au second. L'air qui pénétrait

dans cette délicieuse petite chambrette était pour ainsi dire tamisé par le feuillage touffu d'un gros arbre qui végetait dans son voisinage immédiat. Cette alcove était tapissée d'un papier représentant des baigneuses napolitaines, des gondoles glissant dans la brume sur le bleu des ondes, des perspectives de ciel italien. La peinture aussi y livrait ses trésors les plus délicats. Des pensées d'amour, de pudeur virginale, de nudités voilées y étaient traduites par une main magistrale. Des voiles d'une légèreté diaphane, d'une contexture presqu'impalpable protégeaient, ou plutôt semblaient étreindre mollement et avec amour, le nid de repos de Mlle Blanche ! Une grande glace, où devait se reposer souvent le regard de la jeune fille, reproduisait dans une espèce de pénombre la plupart des objets que nous venons de décrire.

Tout cela flottait dans une atmosphère saturée de parfums.

Au chevet du lit, une madone protégeait le sommeil de Blanche. Cette madone était baignée dans une auréole de douceur ; ses yeux étaient doucement inclinés ; ses lèvres semblaient sourire.

Quant aux alentours de la maison de M. Lacroix, le lecteur les connait déjà vaguement.

Un jet d'eau sort de la gueule d'un triton dominant un bassin circulaire placé immédiatement devant la porte centrale. Le limpide liquide jaillit et retombe en poussière de diamants à l'ombre de la feuillée. Quand brille le soleil, cette feuillée est trouée, parci par-là, de rayons de lumière qui glissent à travers les branches des arbres comme des filets d'or.

Quelques oiseaux babillards, et avides des fruits naissants vivent dans cette paisible retraite. Ils se croient d'autant plus chez eux dans cet endroit qu'ils n'ont absolument rien à craindre des déniche-oiseaux.

Ajoutez à cela des allées sablées pleines d'ombre, des foins odoriférants tapissant les plates-bandes, et vous aurez une idée du jardin et des bosquets dont nous venons de parler.

Notre courte digression descriptive étant terminée, nous allons maintenant retourner à la salle de réception de M. Lacroix.

Chacune des personnes de notre connaissance y occupe la place où nous l'avons vue tout-à l'heure. Seulement, la conversation semble être spécialement engagée entre Mlle Blanche et notre ami

M. Renaud. Ils parlent de nous ne savons quel sujet léger emprunté d'une odeur de prairie, de bluets cueillis dans les blés, de choses empruntées à l'influence du bleu dans le pays du Tendre.

Quand à MM. Lacroix et Gérard, ils s'occupent d'économie politique, — le premier s'évertuant à établir que l'économiste Jean-Bte. Say est un imbécile ; que les anglais, et les américains surtout, sont seuls de véritables économistes. Gérard tout en approuvant les opinions de M. Lacroix, jusqu'à un certain point du moins, veut convaincre ce dernier que le libre-échange appliqué au Canada serait pour nous une cause de ruine directe, et que ce n'est que par la protection que l'on pourvoit à la naissance, à l'alimentation et à l'extension des manufactures dans un pays encore jeune.

Somme toute, ils étaient à peu près de même opinion.

La pendule de la maison sonna cinq heures.

— M. Lacroix, dit Gérard, les instants se passent agréablement dans votre compagnie, mais n'est-ce pas que le moment de partir pour nous paraît être à peu près arrivé ?

Cette observation tira Renaud vers la réalité. Il descendit du domaine des songes.

— En effet, Mademoiselle, il est doublement explicable, dit-il, qu'on oublie les heures ici ; mais nous comprenons que si nous prolongions notre visite — surtout une première — vous pourriez peut-être nous taxer de mal-appris.

— Monsieur, dit la jeune fille, je pense avoir déjà dit que mes jugements ne sont nullement redoutables par leur sévérité.

— Je ne doute pas que vous soyez la bienveillance même ; mais n'est-ce pas qu'il serait mal d'en abuser ?

— Monsieur, la prolongation d'instants agréables ne saurait être un abus...

Deux sourires s'échangèrent, dont l'un voulait dire : vous êtes un brave garçon ... et l'autre : vous êtes plus qu'une charmante fille, vous êtes une adorable personne.

Une espèce d'illumination qui anima le regard de M. Lacroix parut ratifier la signification tacite de ce double sourire, du reste presqu'imperceptible.

Renaud ajouta : Je ne tiens pas à avoir le dernier mot dans la discussion d'un sujet aussi délicat !..

On se leva.

Mademoiselle, fit Renaud, je vous demande comme une faveur dont je suis bien indigne, celle de vous presser la main.

Blanche tendit la main : elle disparut presque dans celle du jeune homme. Cette disparition fut presque longue !.. Lequel des deux retira le premier sa main ? Cela ne fut pas saisissable.

Bref ! les salutations faites de part et d'autres, les deux amis se dirigèrent du côté de la porte, saluèrent de nouveau et sortirent.

A quelque distance de la maison, Renaud recommença ce monologue et cette gesticulation que nous lui connaissons déjà. Il se crut pour un instant dans le champ vague confinant aux murs de l'Hôpital.

—Mais elle est belle dit Gérard !

—Imbécile !

—Quoi ?

—C'est de la bénédiction qui marche, qui respire, dis donc ; c'est de la suavité qui a des ailes ! c'est de l'idéal réalisé !

—Voyons ! voyons ! je vais dire comme mademoiselle ; pas d'exagération !

Tu es bien heureux, toi, de ne pas avoir cet ange pour te tourmenter ! Gérard, tu ne sais pas une chose que je vais t'expliquer : la suprême félicité est une souffrance infinie ! le bonheur confine au châtiment.

—Pas de paradoxes !

—C'est vrai ce que je dis là, et je suis convaincu plus que jamais de ces deux vérités.

Jusqu'au moment de se laisser pour leurs bureaux respectifs, les deux amis discutèrent ces singuliers paradoxes plus invraisemblables qu'ils ne le paraissent d'abord. Pour Renaud aucun doute que Blanche devenait un cauchemar, quelque chose de très-ressemblant à une tyrannie.

L'âme est accessible au fer rouge ! L'amour n'a-t-il pas pour instrument de torture la beauté juvénile, la candeur des grâces, les charmes dont est pétrie la femme !

Nous, nous croyons à la force incalculable d'un sourire, à la puissance surhumaine d'une apparition !

Nous croyons au despotisme de la faiblesse !

VII.

A quelque temps de l'époque où nous en sommes, M. Lacroix partit pour les Etats-Unis dans le but de régler certaines affaires commerciales. Il devait être absent au moins quinze jours. Il avait lui-même, informé Gérard et Renaud de ce fait. Les dernières paroles, en les quittant, avait été celles-ci : " Messieurs, continuez vigoureusement l'œuvre de l'émancipation. Parlez fortement à l'imagination et au cœur du peuple, si vous voulez réussir. A mon retour nous aviserons."

Cette nouvelle fut un rayonnement pour Renaud. Il se dit : Voici la circonstance ou jamais. Dois-je aller tout droit chez elle, sans préambule, sans commentaires, ou ne serait-il pas mieux de négocier, c'est-à-dire d'avoir recours aux formalités d'usage, en semblable circonstance. Ne serait-il pas d'une sage politique enfin de ne pas brusquer les choses."

Après avoir réfléchi et examiné la question sous toutes ses faces, il prit une feuille de papier, et écrivit ce qui suit :

" Mademoiselle Blanche,

" Votre père sera absent de chez lui pendant une quinzaine de jours. C'est lui-même qui a bien voulu me faire connaître la certitude de cette absence. Ayant quelque chose de très-secret et de très-important à vous communiquer, j'ose vous prier de me permettre une entrevue chez vous. Je vous prie de plus de croire qu'il ne peut y avoir qu'un motif urgent qui m'autorise a adopter auprès de vous une démarche que semble m'interdire votre position relativement isolée. De cette entrevue dépend la vie ou le malheur pour quelqu'un. Vous le voyez, c'est l'accomplissement d'un acte de pitié que j'ose solliciter de votre part. Vous êtes bonne ; n'est-ce pasque vous allez exaucer non la demande, mais l'instante prière de

" Votre serviteur humble et dévoué,

" CLAUDE RENAUD."

Cette lettre écrite, il la plia, la scella, puis il sortit de son bureau et prit la direction de chez lui, vers la Montagne.

Chemin faisant il se disait : " Si ma demande est acceptée, il ne convient pas que j'aille chez elle en plein jour, en plein soleil : ce serait prosaïque et trivial. Elle me trouvera de mauvais goût. J'irai à la brune.

" Tant pis si je suis vu.

" Il y aura alors deux manières de m'interpréter : ou que je suis un cousin, ou que je suis un personnage mystérieux. Mais, que me fait tout cela ? Pourvu que j'arrive au but, peu m'importe. Si je ne suis pas vu, tant mieux. Dans le premier comme dans le second cas, je veux lui dire toute mon âme ! "

Renaud, arrivé chez lui, appela son vieux serviteur.

— Père Pierre, dit-il, voici une lettre que vous remettrez, rue St. Urbain, No. . . Vous attendrez ; on devra vous donner une réponse. Allez maintenant, et de la diligence.

— Oui M. Renaud.

Et le vieux serviteur sortit.

Une demie heure après, père Pierre remettait à Renaud le billet suivant :

" Monsieur,

" L'entière confiance que mon père repose en vous, et les compliments flatteurs qu'il m'a très-souvent faits sur votre compte semblent m'indiquer suffisamment la ligne de conduite que j'ai à tenir dans le moment. Je serai donc heureuse de vous recevoir chez moi au moment et à l'heure que vous indiquera votre délicatesse. Veuillez détruire cette note immédiatement après l'avoir lue. Ne sachant pas encore la qualité que je dois prendre vis-à-vis vous, vous me permettrez de me souscrire tout simplement,

" Blanche Lacroix. "

Le billet lu, Renaud se dirigea vers son secrétaire, remit le document précieux sous clef, et se dit : " Maintenant, je crois en la grâce divine. Ma foi dans une bonté suprême sera inébranlable dans l'avenir. Je te remercie, Blanche ! tu m'a compris. Tu ne

pouvais en agir autrement, du reste. Est-ce que l'attraction des âmes n'existe pas ? "

Trois heures plus tard, c'est-à-dire à l'heure où le soleil de juillet disparait derrière la Montagne de Montréal, et où les premières teintes de l'ombre descendent vaguement au milieu des arbres qui en tapissent le déclin, à cette heure là, disons-nous, Renaud frappait discrètement à la porte principale de la maison de M. Lacroix.

Quelqu'un ouvrit. C'était Blanche.

Elle s'inclina. Renaud s'inclina plus profondément.

— Monsieur, veuillez passer de ce côté-ci. Le jeune homme entra dans l'appartement que nous connaissons déjà. La jeune fille s'asseya sur un sofa ; Renaud déposa son chapeau quelque part, et prit siége prés d'une table à une légère distance de Blanche.

— M. Renaud, dit-elle, vous êtes d'une exactitude digne d'éloge.

— Je vous demande pardon de ne pas être venu plus tôt. Une besogne très-inopportune, et que je n'ai pu éviter, m'a retenu à mon bureau professionnel. Je vous prie de m'excuser et pour le retard et pour l'heure avancée.

— Tout est dans l'ordre, mais je suis anxieuse, M. Renaud, de connaître le motif si urgent de votre visite.

— Je crois vous avoir dit qu'il s'agit d'une affaire secrète et importante.

— Vous m'écrivez de plus que de votre visite dépend la vie ou le malheur de quelqu'un, n'est-ce pas ?

Un sourire presqu'imperceptible effleura les lèvres roses de la jeune fille.

— C'est cela même, balbutia Renaud.

— Cela m'intrigue beaucoup, monsieur. Et ce quelqu'un est une personne de votre connaissance, bien entendu. Est-ce une jeune dame ? est-ce une jeune fille ? De qui enfin voulez-vous me parler ?

— Mademoiselle Blanche . . . Pardon ! si . . .

— Mais, continuez ; il n'y a pas de mal à dire " Mademoiselle Blanche. "

— Mademoiselle Blanche, alors, puisque vous voulez bien me concéder ce droit, je viens vous parler des tortures morales créées par une apparition ! . . .

— Mais, est-ce qu'il existe encore des revenants ? moi qui poussais l'incrédulité jusqu'à n'y pas y croire.

— Pas plus que vous, je ne crois aux apparitions, dans le sens que l'on attache généralement à ce mot.

— Allons ! veuillez être compréhensible, je ne saisis pas votre pensée.

Renaud se recueillit, passa sa main sur son front à deux reprises, comme s'il eut voulu refouler le sang qui commençait à affluer à ses tempes.

— Mademoiselle, vous savez que la partie de la rue St. Urbain qui s'étend de la rue Sherbrooke à l'Hotel-Dieu est bordée de villas, de vergers, de bosquets.

— C'est en effet un des beaux endroits de la ville.

— Vous savez qu'au nombre de ces villas en est une qui porte le No. . . .

— Oui c'est le toit qui nous abrite ; c'est la maison de mon père.

— Près de la maison de votre père, n'y a-t-il pas quelque part comme une oasis de feuillage ? et, au milieu de cette oasis, un banc de bois enlacé par des lierres ?

— C'est cela ; mais comment connaissez-vous ces menus détails, vous qui n'êtes venu ici qu'une fois, et qui n'avez paru porter attention qu'à des objets d'une nature grave ?

Blanche sourit de nouveau ; mais cette fois d'une manière plus accentuée.

— Savez-vous qu'il arrive qu'une jeune fille, vêtue généralement de blanc, s'assied quelques fois sur ce banc, et que là elle chante plaintivement en s'accompagnant d'une mandoline ?

— Est-ce là une apparition, croyez-vous ? fit la jeune fille en baissant timidement la vue ?

— Je ne le sais pas précisément ; car la réalité est quelques

fois si loin du possible qu'on la prendrait volontiers pour du rêve, pour une illusion des yeux, ou pour une aberration de l'esprit.

Blanche ne répondit pas.

— Par une soirée chaude et balsamique du mois de juin dernier, quelqu'un qui avait l'air d'un rêveur ou d'un penseur, passa par ici. Il humait les suaves exhalaisons flottant dans l'air ; il écoutait les bruissements légers que font les rameaux des arbres caressés par les brises. Arrivé près d'une des villas dont je viens de vous parler, il entendit quelques sonorités, évidemment celles produites par un instrument de musique. Il s'arrêta. Une voix d'une suave limpidité fit bientôt entendre un chant d'une mélancholique et douce harmonie. Le promeneur s'avança de quelques pas, puis demi blotti derrière un arbre, il put entrevoir une jeune fille demi-cachée sous la feuillée. Savez-vous le nom de cette chanteuse, de cette musicienne sous la feuillée.

Blanche ne répondit pas. Elle froissait quelque chose entre ses doigts, probablement un pan de son vêtement. Un incarnat velouté s'était répandu graduellement sur sa figure.

— Après avoir cessé de chanter cette mélodie du soir, continua Renaud, elle laissa choir l'instrument, s'accouda sur un de ses genoux, et inclina son front dans l'une de ses mains. Que signifiait ce chant dans cet endroit ? cette mandoline roulant par terre ? ce front de vierge incliné ? cette harmonie langoureusement sympathique ?

Blanche leva la vue, regarda quelque chose quelque part, d'une manière fugitive, et alla s'asseoir près de la croisée. A cette croisée étaient suspendues des draperies brodées d'une exquise transparence. Elle se voila à demi à l'aide de ces légères tentures. Renaud se leva, et se tenant respectueusement debout près de la jeune fille.

— Mademoiselle, continua-t-il, cette apparition résolvait palpablement le problême idéal de la beauté rêvé par l'âme des poëtes. Le détail échappait à l'analyse, mais l'ensemble s'offrait sous la forme visible d'une créature angélique. Soulevé par un souffle de vent, un pan de sa mantille se replia, et laissa, dénudée, une épaule de cette belle rêveuse. Savez-vous ce que ressentit cet

homme, en présence de cet éblouissement ? Il se sentit brûlé par la fièvre ! Pour un instant, il pensa qu'il allait crouler dans le vertige. Un oiseau agita une feuille au-dessus de cette belle rêveuse, elle tressaillit, s'aperçut que son épaule était découverte, et retira le pan de la mantille.

L'éblouissement cessa d'être insupportable.

— Mademoiselle, savez-vous maintenant ce que j'entends par les tortures morales d'une apparition ?

— M. Renaud, je vous prie, ne continuez pas ce genre de révélation. Cela me fait peur.

— Mademoiselle, je vous prie moi aussi, laissez-moi entr'ouvrir ces voiles trop légers du reste pour vous cacher.

Renaud entr'ouvrit doucement ces voiles, et une figure s'en dégagea humide d'ivresse et de rayonnement.

— Mademoiselle, continua Renaud, ces révélations ne peuvent vous faire peur ; elles ne peuvent que vous porter au repentir d'être si belle ; car c'est vous qui étiez là.

— M. Renaud, pardon !... je vous prie !... de grâce !...

— L'homme qui était là, savez-vous quel il est ? c'est moi, moi qui ne puis vous pardonner les tortures que votre souvenir, ou plutôt que votre nom inflige sans cesse à mon âme.

— Vous êtes un galant homme ! vous êtes l'ami de mon père ! ne torturez pas, vous non plus, le cœur d'une jeune fille seule qui vous estime...

— Mademoiselle Blanche, moi je ne vous estime pas !...

— Monsieur, je suis bien malheureuse de ne pas être estimée de vous ; mais que vous ai-je fait pour ne pas mériter une toute petite place dans votre estime ?

— Je vous le répète, dit Renaud, en saisissant une des mains de la jeune fille, et en inclinant un de ces genoux sur le parquet, je ne vous estime pas !... mais je vous aime ! moi, Claude Renaud !... moi, l'ami de votre père !... Pour vous, je descendrais dans le bagne, dans le cachot, dans le sépulcre ! Pour vous, je monterais au pilori comme on monte sur un trône, je monterais à l'échafaud comme on s'envole vers le ciel !

Le jeune homme s'interrompit.

Quelques larmes silencieuses coulèrent le long des joues de Blanche.

— Monsieur Renaud, reprit la jeune fille, presque suppliante, pourquoi profaner d'aussi nobles idées ? de si généreux sentiments ? Vous vous faites illusion ! ... votre bon sens vous fait défaut ! ... soyez raisonnable ! ...

— Mademoiselle Blanche, vous ne savez pas ce que vous êtes. Il est bon de vous le révéler : vous êtes la sainte vertu ayant des ailes ! vous êtes la naïve beauté ayant une étoile au front ! vous êtes la candide pudeur ayant un vêtement de rayons ! vous êtes ! ... Blanche ! ...

— Monsieur Renaud ! ...

Les regards se confondirent, les figures se rapprochèrent peu à peu ... les bouches s'effleurèrent ! ...

Un baiser chaste et pieux comme une bonne pensée venait de sceller le contrat d'un amour éternel !

LIVRE SECOND.

I.

Jules Gérard publiait dans son journal, au mois d'août 1837, une série d'articles dédiés aux classes populaires. Ces écrits avaient été suggérés au journaliste par Renaud.

— Gérard, avait dit ce dernier, si tu veux que le peuple nous suive d'une manière déterminée, et nous seconde puissamment, il faut que tu lui fasse connaitre le pays qu'il habite. Il faut que tu lui prépares son histoire, une histoire ou se trouve sommairement burinée la noble physionomie du peuple canadien.

Voici la marche que je prends la liberté de te suggérer : 1o. D'où vient cette race que l'on peut appeler le peuple canadien proprement dit ? 2o. Quelles ont été les phases spéciales de son existence ? 3o. Quelle est sa condition politique et sociale actuelle ? 4o. Ses intérêts sont-ils compatibles avec l'indépendance, et doit-il tendre de toutes ses forces vers ce but ?

Gérard avait répondu :

— Je partage pleinement ton opinion. Je pense de plus que le moyen de combattre victorieusement les intérêts hostiles coalisés contre notre patrie bien-aimée, c'est de faire un appel à la conscience du peuple.

Pour cela, il faut que quelqu'un descende dans cette conscience, la torche à la main ! Il faut secouer un peu cette grande âme des peuples lorsqu'elle sommeille trop longtemps. Alors, il est bon de faire usage du langage suivant : " O sainte énergie du peuple ! ô robuste volonté de la foule, où êtes-vous ? Est-ce que la patrie n'est pas agenouillée suppliante devant vous ? Toi, vieux peuple ! vieux cœur d'où déborde le dévouement, que fais-tu ? Serais-tu enchaîné quelque part ? Es-tu descendu dans la mort ? Mais non, tu n'es pas mort : la mort des peuples n'existe pas. Tu n'es pas enchaîné non plus : quelle force au monde peut lier l'effort des nationalités ! "

— Très bien ! très-bien ! Il faut parler à l'imagination du peuple un langage figuré, dit Renaud. Il n'y a que les orateurs et les écrivains politiques convaincus de cette vérité qui savent arriver jusqu'au peuple, se l'incorporer par conséquent, et le diriger ensuite.

La foule aime ce qui est orageux comme elle. Elle aime à onduler au souffle d'une parole hardie. Chose singulière à dire ! la multitude qui est si avide de liberté est aussi avide d'un certain despotisme : le double despotisme d'une plume habile et d'une parole éloquente. Sublime despotisme, du reste, qui, bien dirigé, est, de sa nature, le plus puissant engin de civilisation, de progrès et de moralisation.

II.

Voici une portion du travail de M. Gérard, divisé en articles, et tel que publié dans son journal :

LE PASSÉ, LE PRESENT ET L'AVENIR DU PEUPLE CANADIEN.

Avant propos.

Le principal but que nous nous proposons, en essayant de traiter le sujet qui précède, n'est pas d'écrire l'histoire du Canada proprement dite. Nous ne voulons qu'en signaler les principales époques à l'admiration et au respect du peuple canadien. Nous ajouterons que nous n'écrivons pas pour les hommes qui sont censés connaître, aussi bien et même mieux que nous, ce qui concerne l'histoire de leur pays.

Nous offrons spécialement notre travail au peuple des campagnes et aux classes ouvrières des villes.

Nous voulons parler de notre pays pour le faire aimer.

Nous voulons le décrire pour démontrer que ses enfants doivent s'y attacher.

Nous voulons dévoiler ses misères dans le passé, et ses afflictions dans le présent, pour pourvoir, dans la mesure de notre patriotisme, à sa protection et à sa défense.

III.

En 1435, un enfant naquit à Gènes. Le père étant pauvre, l'enfant apprit à lire, on ne sait trop comment. Il apprit de plus la géographie. Il entra dans la carrière périlleuse de la marine, à 14 ans. De cette époque de sa vie jusqu'à ce qu'il soit devenu homme, l'ombre se fait autour de son existence.

Que fait-il ? où va-t-il ? qu'apprend-il ?

Triple mystère !

Il surgit tout-à-coup, combattant sous Jean d'Anjou, dans la guerre de Naples, puis plus tard sous Louis XI. En 1477, on le voit avec quelques navigateurs portugais, parcourir les côtes de la Guinée et de l'Islande. Vers cette époque, il conçoit l'idée d'atteindre les Indes en cinglant droit à l'Ouest Devançant Copernic, il s'était convaincu que la terre est un globe. Cet homme du hasard, cet aventurier superbe commençait le démolissement du système de Ptolémée. Dévoré du désir de tenter sa gigantesque entreprise, il demande du secours à Jean II, roi du Portugal.

Il est refusé.

Il se dirige du côté de la cour d'Espagne. Ferdinand et Isabelle le qualifient d'hérésiarque.

Le génie étant patient et convaincu, cet homme ne s'impatiente pas.

Il persiste, il sollicite, il s'humilie, il prie. Enfin, plutôt pour se débarrasser de ses tenaces importunités, que dans tout autre but, on lui accorde trois petits vaisseaux dont deux sans pont.

Savez-vous ce que voulait cet homme ? L'enfant génois ayant appris à lire et ayant appris la géographie, une fois devenu grand, s'était pénétré de l'idée qu'il n'est pas absurde pour un homme seul de combattre l'Océan.

Avec cette colossale conviction, la proue de ses vaisseaux allait bientôt labourer les rivages du Nouveau-Monde. Cet enfant né à Gènes en 1435, d'un homme du peuple, devait être plus tard Christophe Colomb !

IV.

Quarante deux ans après la découverte de l'Amérique, un navigateur de St. Malo, du nom de Jacques Cartier, obéissant aux ordres de son souverain, François Ier, se dirigeait, lui aussi, du côté de l'Amérique.

Au printemps de 1534, il pénétrait dans le Détroit de Belle-Ile, et bientôt après, prenait possession, au nom de la France, d'un immense pays couvert de forêts. Christophe Colomb avait découvert un monde, l'autre s'emparait d'une contrée encore sauvage, mais qui, plus tard, devait être la patrie canadienne. Ce fut à cette époque que notre ancienne mère-patrie jeta, sur les bords du fleuve St. Laurent, le premier noyau d'une colonie française.

V.

Plus de trois siècles se sont écoulés depuis cette date.

Bien des événements ont marqué le cours de cette période historique.

S'il était maintenant permis au navigateur de St. Malo de sortir de son sépulcre, et de voir les progrès qui se sont réalisés sur la terre qu'il découvrit, il est fort probable qu'il ne pourrait se convaincre que ce sont bien là les immenses forêts de la Nouvelle-France.

Jetons un coup d'œil rapide sur les faits accomplis, et qu'il nous soit permis de dérouler les principales péripéties qui ont signalé l'existence de cette poignée de pioniers français confiés par la Providence à un coin de la grande terre américaine.

VI.

1534-1543. — Le premier voyage transatlantique de Jacques Cartier fut signalé par la découverte du St. Laurent.

La seconde expédition se composait d'une escadre portant 110 hommes.

Jacques Cartier remonta le fleuve, cette fois, à une distance de

plus de deux cents lieues de l'Océan, et s'arrêta à une île, aujourd'hui l'Ile d'Orléans. Il s'aboucha avec les naturels du pays qui le reçurent cordialement. Il prit ses quartiers d'hiver dans la rivière St. Charles qu'il nomma Ste. Croix, dans le voisinage de la bourgade Stadaconé (Québec).

Le 29 Septembre, il mit à la voile, et poussa la reconnaissance du fleuve jusqu'à Hochelaga (Montréal).

Les sauvages de cette dernière bourgade, à l'instar de ceux de Stadaconé, l'accueillirent d'une manière également favorable.

Son expédition à Hochelaga terminée, Cartier retourna à la rivière St. Charles.

Malgré les procédés bienveillants des sauvages, il comprit néanmoins qu'il serait sage de parer à toutes les éventualités possibles. Il fortifia ses vaisseaux du mieux qu'il put, à l'aide d'un mur circulaire de palissades. Ses canons compléteraient ses moyens de défense dans un cas d'attaque.

Mais un ennemi bien autrement puissant que l'indien du désert l'attendait.

Dès le mois de décembre, le scorbut commença à sévir avec une extrême violence parmi ses hommes.

La petite colonie ne fut pas à un pouce d'une destruction complète par le terrible fléau. Cartier lui même en fut atteint. Vingt-six personnes moururent. Enfin, un remède que lui indiqua un sauvage, joint aux rayons vivifiants du soleil d'avril ramena la santé à bord des vaisseaux de Jacques Cartier.

Le 16 mai, il mit à la voile pour la France, abandonnant un de ses vaisseaux faute d'hommes pour le manœvrer.

Il trouva la France aux prises avec Charles-Quint.

Jusqu'en 1540, les occupations de l'extérieur forcèrent le gouvernement français à ajourner la colonisation des terres découvertes en Amérique.

En 1541, on voit Cartier traverser de nouveau l'Atlantique avec le titre de capitaine-général.

Il jeta l'ancre à trois lieues de Québec, dans l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge.

Un des hommes qui avaient plaidé le plus éloquemment la cause de la colonisation du Canada, était un certain seigneur de Roberval, François de la Roque. François Ier qui tenait en haute estime M. de la Roque, pour sa bravoure et sa fidélité, lui confia, en 1542, trois vaisseaux portant 200 personnes des deux sexes. Les vaisseaux de ce dernier rencontrèrent ceux de Cartier à St. Jean de Terreneuve, retournant en France. L'attitude menaçante des sauvages, et le manque de secours opportuns avaient engagé les colons et leur chef dans cette détermination.

Cartier, pour des motifs dont l'histoire ne donne pas le secret, ne voulut pas retourner sur ses pas, et accompagner le gouverneur qui continua jusqu'au Cap-Rouge. Ces hardis pioniers devaient payer, eux aussi, leur tribut à l'inclémence du climat. Plus de 50 moururent pendant l'hiver.

En 1543, la guerre s'étant de nouveau allumée entre François Ier et Charles-Quint, Monsieur de la Roque fut rappelé, afin de pouvoir être utile au roi en Picardie, pays qui allait devenir le théâtre de la lutte, et où Monsieur de la Roque exerçait une très grande influence personnelle. La colonie entière, d'après les suppositions les plus vraisemblables, aurait aussi fait voile pour la France.

Ainsi finit la première tentative de notre ancienne mère-patrie de coloniser cette partie de l'Amérique que nous habitons.

De ces commencements de notre histoire se dégage la grande figure de Jacques Cartier. En effet, est-ce que l'imagination ne suit pas avec intérêt et émotion ce sublime aventurier dirigeant ses vaisseaux à travers les périls de l'Océan, cotoyant les côtes désolées du Labrador, longeant Terreneuve et les Iles de la Magdeleine ? Il lui faut compter avec la périlleuse navigation du golfe St. Laurent, avec les brumes qui enveloppent sa frêle embarcation et qui lui masquent les écueils ; mais il y a quelque chose qui voit clair dans la brume, dans la bourasque, c'est l'œil du génie. Il s'aventure lui, presque seul au milieu du désert du nouveau monde, au milieu des tribus barbares. D'un moment à l'autre, la flèche ou le casse tête de l'indien farouche peut l'atteindre, son vaisseau peut être saisi et brûlé, et lui torturé de la

manière la plus horrible. Il comprend tout cela ; mais ne comprend-il pas aussi qu'il n'est qu'un instrument dans les mains de Dieu ? et que cette main le protége !

VII.

1534–1603. — En 1549, sous le règne de Henri II, Roberval tenta une nouvelle expédition au Canada. Mais, fut-il massacré par les sauvages ? périt-il dans une tempête ? On n'en entendit jamais parler, et nul ne saurait pénétrer le mystère de cette calamité. Ce malheur fit abandonner à la France, pendant plusieurs années, toute idée de poursuivre l'implentation d'une colonie française en Canada.

On tourna les yeux du côté du Brésil, de la Floride et de la Caroline.

Du reste, la France ne s'occupait guères, à cette époque néfaste, de la question des colonies. Elle s'épuisait dans des conflits avec l'Espagne. Les guerres de religion rendues si horriblement célèbres par le massacre de la St. Barthélemi, et qui expirèrent avec le traité de Vervins, ajoutaient aussi leur contingent d'horreurs et de calamité à cette douloureuse période historique de la France. Tandis que le fanatisme des guerres se disputaient les lambeaux de la patrie française, des navigateurs normands, basques et bretons n'en continuaient pas moins la pêche sur les bancs de Terreneuve, et même jusque dans le Golfe St. Laurent. Des trafiquants de fourrure poussaient aussi leurs voyages et leurs découvertes jusqu'au dessus de Québec même.

C'est à cette fièvre de commerce et à l'esprit d'aventure de ces pêcheurs et de ces trafiquants que nous sommes principalement redevables de ces établissements que nous verrons bientôt prendre un certain développement en Canada et en Acadie.

En 1598, le marquis de la Roche obtint de Henri IV le titre de Lieutenant-général du Canada, de l'Acadie et des pays adjacents. Il partit avec 60 hommes, composés, en grande partie, de repris de justice qu'il déposa dans l'Ile de Sable, puis il continua sa route jusqu'en Acadie. En revenant, il fut surpris par la tempête qui le chassa jusque sur les côtes de France.

Cinq ans plus tard, on ne trouva plus que douze de ces hommes. Les autres étaient morts d'épuisement. Ceux qui survivaient étaient vêtus de peau de loup-marin, et avaient une apparence repoussante et farouche.

Le marquis de la Roche perdu de fortune, accablé de revers, et désespérant de donner jamais suite à ses projets de colonisation, descendit au tombeau lentement, ruiné par le chagrin.

II.

1603–1613. — L'établissement permanent de la Nouvelle-France date de l'époque où nous en sommes actuellement arrivé.

L'Espagne faisant tout en son pouvoir pour donner de l'extension à sa marine, l'Angleterre persistant à se consolider dans la Floride, la France ne crut pas devoir rester inactive dans ce mouvement. Plus que jamais, elle songea à avoir un pied à terre en Amérique. Elle s'était retrempé, du reste, par l'ascension de Henri IV sur le trône. Il est néanmoins digne de remarque que la Nouvelle-France ne fut encore pendant plusieurs années qu'une proie offerte à la spéculation de compagnies puissantes.

Pontgravé, un des marchands les plus considérables de St. Malo, et homme d'action par dessus tout, conçut le plan gigantesque de s'accaparer tout le commerce de fourrure sur les nouvelles terres du roi. Il lui fut facile de succéder dans tous les pouvoirs de M. de la Roche ; et pour mettre son idée plus effectivement à exécution, il jeta les yeux sur un monsieur Chauvin, très-puissant à la cour. Mais ce dernier mourut après avoir débarqué, à Tadoussac, une douzaine de colons qui, eux-mêmes seraient mort d'inanition, sans le secours des sauvages.

En 1603, le commandeur de Chaste, accompagné de Samuel de Champlain, fit un nouveau voyage au Canada, et remonta le fleuve St. Laurent jusqu'au Sault St. Louis. Il prépara une relation exacte de son expédition, plus, une carte géographique des lieux qu'il avait visités.

Monsieur le commandeur de Chaste étant mort, monsieur de Monts lui succéda avec privilége exclusif de faire la traite depuis Terreneuve jusqu'au 50e degré de latitude Nord.

Les Huguenots eurent aussi le droit de se fixer dans la Nouvelle-France ; mais il fut arrêté que les sauvages seraient instruits dans la religion romaine. Champlain et Jean de Poutrincourt s'embarquèrent, en mars 1604, sur quatre vaisseaux chargés d'émigrants des deux religions, en destination pour l'Acadie, dont le climat était préféré à celui du Canada.

L'on jeta l'ancre dans un endroit que l'on appela Port-Royal. Ce fut le chef-lieu de l'Acadie pendant tout le temps de la domination française.

L'hiver suivant, trente-six personnes moururent du scorbut. Au printemps, Pontgravé arriva d'Europe avec quarante nouveaux colons.

L'homme qui contribua le plus puissamment à donner l'élan aux premiers établissements acadiens fut le célèbre Lescarbot. Il fit construire un moulin, ouvrit des chemins, et dirigea l'œuvre du défrichement d'une manière aussi intelligente que productive de bons résultats. Les travaux de Lescarbot furent secondés par de nouveaux renforts qui lui arrivèrent avec Poutrincourt, lequel avait eu l'habileté et la bonne fortune de s'adjoindre deux riches marchands de Dieppe, nommés Desjardins et Duquêne.

Ce fut dans cette même année que Henri IV fut assassiné.

Marie de Médicis, conjointement avec son ministre Consini, ne tarda pas à forcer Poutrincourt à recevoir les Jésuites dans sa petite colonie, ce qui amena pour résultat que tous les associés huguenots de ce dernier se retirèrent de l'entreprise. Ce fut une période de conflits dont le récit serait ici fastidieux, mais qui parut néanmoins réagir sur tous les établissements acadiens d'une manière très-défavorable.

Enfin, ces jésuites, étant la cause probablement involontaire de toutes ces perturbations consentirent, en définitive, à aller se fixer sur les bords de la rivière Pénobscot (Pentagoët), et commencèrent un établissement qu'ils nommèrent St. Sauveur.

Un nouvel orage devait bientôt fondre sur la petite colonie et la disperser.

Voici ce qui donna lieu à cette catastrophe.

L'Angleterre réclamait comme sien une grande étendue du sol de l'Acadie ; la France, au contraire, prétendait être chez elle, en descendant vers le Sud jusqu'au 40e degré. Avec ces prétentions de l'Angleterre, l'établissement des jésuites sur la rivière Pénobscot devenait donc un empiètement.

Bientôt après un certain capitaine anglais, nommé Argall, venant de la Virginie, marcha sur l'établissement dont nous venons de parler, et le détruisit de fond en comble. Un jésuite, le Rév. père Gilbert fut tué dans cette affaire. Les anglais se dirigèrent ensuite vers Port-Royal qu'ils trouvèrent inhabité, presque tous les habitants de la place étant occupés à leurs travaux de champs. Argall rasa Port-Royal par l'incendie. Ce désastre, d'autant plus accablant qu'il était plus inoppiné, jeta le découragement et la consternation parmi les colons. Privés de tout secours, et ravagés par la guerre, ils se réfugièrent, les uns parmi les sauvages, d'autres dans les bois, d'autres enfin se dirigèrent du côté de l'établissement que Champlain avait fondé sur le St. Laurent.

Poutrincourt, ruiné et désespéré, abandonna pour jamais l'Amérique.

(La seconde livraison paraîtra prochainement.)

endue du sol
chez elle, en
prétentions
ière Pénobs-

amé Argall,
nous venons
uite, le Rév.
e dirigèrent
presque tous
de champs.
autant plus
gement et la
, et ravagés
s sauvages,
du côté de
Laurent.
mais l'Au.é-

nt.)

DATE LIMITE

27-10-	65		
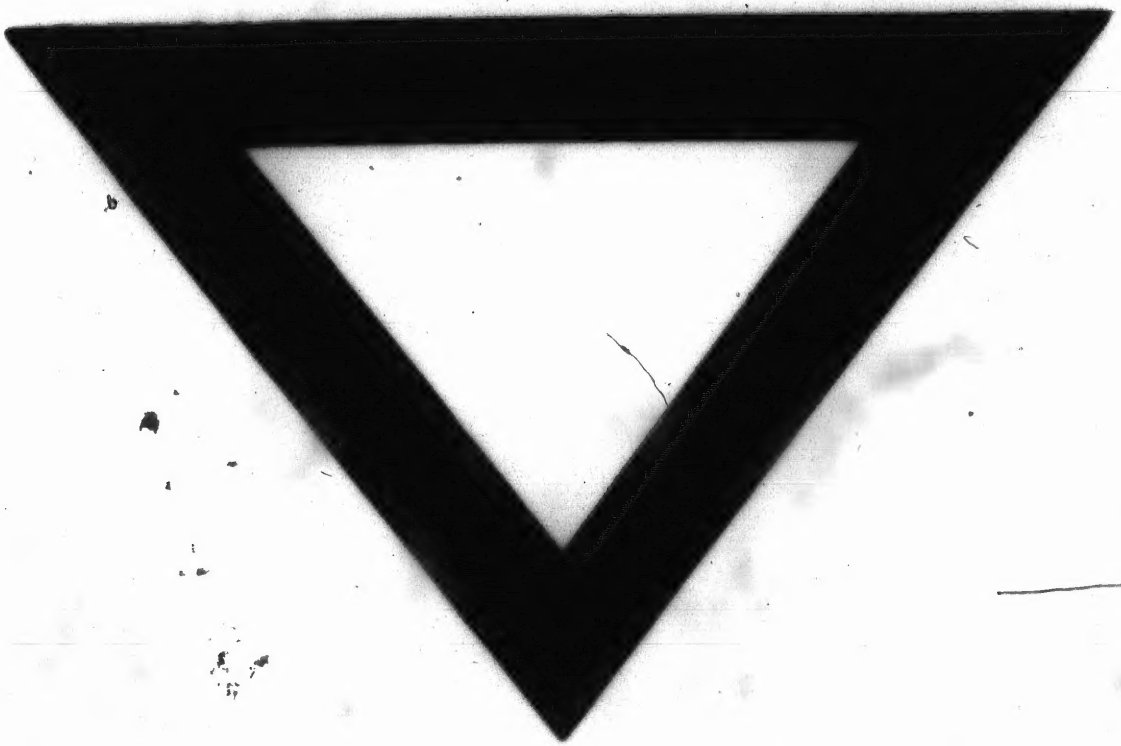
PRINTED IN U. S. A.